



REVUE DE PRESSE SPECIALE UE-HAÏTI

Du 9 au 17 décembre 2013

CLICKEZ sur les liens pour accéder aux articles en version intégrale

Haïti - Politique : Dialogue au plus haut niveau entre Haïti et l'UE

17/12/13: Jeudi dernier, le Premier Ministre, Laurent Lamothe, accompagné de plusieurs membres du gouvernement, a rencontré l'Ambassadeur Javier Niño Perez, Chef de la Délégation de l'Union Européenne (UE), accompagné des Ambassadeurs d'Espagne et d'Allemagne et des Chargés d'Affaires français et italien.

L'objectif de la rencontre était de lancer formellement un processus de dialogue politique entre l'UE et Haïti tel que prévu par l'article 8 de l'Accord de Cotonou qui fonde le partenariat entre Haïti et l'Union européenne [Article 8 : « *Les parties mènent de façon régulière un dialogue global, équilibré et approfondi conduisant à des engagements mutuels* »]. Les deux parties se sont félicitées du lancement de ce processus et se sont engagées à approfondir le partenariat entre l'UE et Haïti pour œuvrer ensemble à consolider la démocratie, la lutte contre la pauvreté et assurer la croissance en Haïti.

Javier Niño Perez a déclaré « La coopération très solide qui unit Haïti et l'Union européenne dispose des canaux de dialogue établis et constants. Néanmoins, aujourd'hui, nous posons les jalons d'un dialogue renforcé impulsé et porté au plus haut niveau [...] Toutes les questions politiques primordiales pour renforcer nos liens et la recherche de solutions communes pourront être discutées. Ce dialogue pourra ensuite irriguer les discussions à un niveau plus technique pour renforcer encore l'efficacité de notre coopération et l'atteinte d'objectifs partagés. »

<http://www.haitilibre.com/article-10110-haiti-politique-dialogue-au-plus-haut-niveau-entre-haiti-et-l-ue.html>

Haïti - Diplomatie : L'Union Européenne renouvelle son appui au processus démocratique en Haïti

15/12/13: Jeudi, Premier Ministre, Laurent Lamothe, s'est entretenu, avec Javier Nino Perez, le Représentant de l'Union Européenne (UE) en Haïti, ainsi que d'autres Ambassadeurs des pays membres de l'Union, accrédités en Haïti, pour discuter de différents points d'intérêts dans le cadre de leur coopération avec le pays.

Au cours de cette rencontre, l'Ambassadeur Nino Perez, qui a tenu à féliciter le Président Martelly pour la publication de la loi électorale, a renouvelé l'appui de l'Union Européenne au processus démocratique qui constitue un pas important vers l'établissement d'un climat serein favorable au développement durable.

Le Premier Ministre en a profité pour passer en revue la situation macro-économique du pays et les différentes performances du Gouvernement, comme en témoignent les indices et le récent rapport de visite du Fonds Monétaire International en Haïti. Le Chef du Gouvernement a encouragé les pays de l'UE à rester engagés aux côtés d'Haïti et leur a transmis les vœux du Chef de l'État de consolider les acquis de cette coopération basée sur l'amitié et des valeurs communes.



De son côté, Javier Nino Perez, a exprimé la satisfaction de l'UE quant au dialogue politique enclenché par l'Exécutif avec les différents secteurs et encouragé des échanges d'information pour une compréhension mutuelle entre les différents acteurs de la vie nationale « Nous allons rester engagés dans l'effort de développement, mais aussi dans toutes les questions d'intérêts mutuels comme la bonne gouvernance et l'État de Droit »

Le Premier Ministre Lamothe, s'est félicité de l'existence du Collège Transitoire du Conseil Électoral Permanent (CTCEP) libre et indépendant et de la publication de la loi électorale <http://www.haitilibre.com/article-10059-haiti-elections-martelly-autorise-la-publication-de-la-loi-electorale.html> « Il revient maintenant de poursuivre le dialogue avec les différents secteurs de la vie nationale en vue de la tenue d'élections honnêtes, inclusives et crédibles » a-t-il conclu.

<http://www.haitilibre.com/article-10097-haiti-diplomatie-l-union-europeenne-renouvelle-son-appui-au-processus-democratique-en-haiti.html>

Dialogue politique entre l'Union européenne et Haïti

13/12/13: Le premier ministre Laurent Salvador Lamothe, accompagné de plusieurs membres de son gouvernement, a rencontré le 12 décembre 2013 l'ambassadeur Javier Nino Perez, chef de la Délégation et ambassadeur de l'Union européenne, accompagné des ambassadeurs d'Espagne et d'Allemagne et des chargés d'Affaires français et italien.

L'objectif de la rencontre était de lancer formellement un processus de dialogue politique entre l'UE et Haïti, tel que prévu par l'article 8 de l'Accord de Cotonou qui fonde le partenariat entre Haïti et l'Union européenne.

Les deux parties se sont félicitées du lancement de ce processus et se sont engagées à approfondir le partenariat solide entre l'UE et Haïti pour œuvrer ensemble à consolider la démocratie, la lutte contre la pauvreté et assurer la croissance en Haïti.

L'ambassadeur de l'Union européenne M. Nino Perez a déclaré : "La coopération très solide qui unit Haïti et l'Union européenne dispose des canaux de dialogue établis et constants. Néanmoins, aujourd'hui, nous posons les jalons d'un dialogue renforcé impulsé et porté au plus haut niveau." "Toutes les questions politiques primordiales pour renforcer

nos liens et la recherche de solutions communes pourront être discutées. Ce dialogue pourra ensuite irriguer les discussions à un niveau plus technique pour renforcer encore l'efficacité de notre coopération et l'atteinte d'objectifs partagés."

Dans le cadre de ce dialogue, toutes les questions d'intérêt commun et à la présence respective d'Haïti et de l'UE sur la scène internationale seront traitées. L'objectif est d'échanger des informations, d'encourager la compréhension mutuelle et de faciliter la définition de priorités et de principes d'action communs. Le dialogue aura un rythme biennuel et sera complété de rencontres informelles et au niveau ministériel en fonction des thèmes abordés. Il se déroulera de façon franche et ouverte, selon le principe de non-ingérence et en privilégiant l'écoute et le respect mutuels. Il mettra en relief les éléments d'accord, mais aussi les divergences le cas échéant.

En conformité avec l'Accord de Cotonou, le dialogue couvrira entre autres des questions relatives à la bonne gouvernance (Etat de droit, Droits de l'Homme, justice, lutte contre la corruption), les investissements et le commerce, la gestion des Finances publiques ainsi que les enjeux régionaux et la collaboration dans les enceintes internationales.

En 1989, Haïti a rejoint le groupe des pays ACP (Afrique, Caraïbes et Pacifique), signataires des Conventions de Lomé qui fondent la coopération entre l'Union européenne et les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (dits pays ACP). Le 23 juin 2000, les pays ACP et l'Union européenne signaient le nouvel Accord de Cotonou scellant un cadre de partenariat constructif, exigeant et participatif pour 20 ans.

L'accord de Cotonou vise notamment à développer le secteur privé, à améliorer les services sociaux, à favoriser l'intégration régionale, à promouvoir l'égalité des chances hommes-femmes, à protéger l'environnement et à abolir progressivement et réciproquement les entraves aux échanges commerciaux.

L'accord institue aussi un "dialogue politique", lancé ce 12 décembre en Haïti.

Rendant compte de cette rencontre, un communiqué de la Primature précise que M. Lamothe, s'est entretenu avec le représentant de l'Union Européenne en Haïti, Javier Nino Perez, ainsi que d'autres ambassadeurs des pays membres de l'Union, accrédités en Haïti, pour discuter de différents points d'intérêt dans le cadre de leur coopération avec le pays.

Au cours de cette rencontre, l'ambassadeur Nino Perez, a félicité le président de la République, Michel Joseph Martelly, pour la publication de la loi électorale, a renouvelé l'appui de l'Union Européenne au processus démocratique qui constitue un pas important vers l'établissement d'un climat serein favorable au développement durable.

« Le Premier ministre en a profité pour passer en revue la situation macro-économique du pays et les différentes performances du gouvernement, comme en témoignent les indices et le récent rapport de visite du Fonds Monétaire International en Haïti », poursuit le communiqué gouvernemental. Le premier ministre a encouragé les pays de l'UE à rester engagés aux côtés d'Haïti et leur a transmis les vœux du chef de l'Etat de consolider les acquis de cette « noble coopération » basée sur l'amitié et des valeurs communes.

Le représentant de l'Union Européenne a de son côté exprimé la satisfaction de l'Union quant au dialogue politique enclenché par l'exécutif avec les différents secteurs et encourage des échanges d'information pour une compréhension mutuelle entre les différents acteurs de la vie nationale. « Nous allons rester engagés dans l'effort de développement, mais aussi dans toutes les questions d'intérêts mutuels comme la bonne gouvernance et l'État de droit », a déclaré Monsieur Javier Nino Perez.

Le premier ministre Lamothe s'est félicité de l'existence d'un CTCEP libre et de la publication de la loi électorale. Il revient maintenant de poursuivre le dialogue avec les différents secteurs de la vie nationale en vue de la tenue d'élections honnêtes, inclusives et crédibles, a-t-il conclu. [Sources : communiqués officiels]

<http://www.radiokiskeya.com/spip.php?breve2889>

Haïti-Coopération: Le dialogue politique est entamé entre l'Union Européenne et Haïti

13/12/13: Une rencontre s'est déroulée jeudi à Port-au-Prince entre le premier ministre Laurent Lamothe et l'Ambassadeur Javier Nino Perez, Chef de la Délégation et Ambassadeur de l'Union européenne en Haïti, accompagné des Ambassadeurs d'Espagne et d'Allemagne et des Chargés d'Affaires français et italien.

Le but de cette rencontre était de lancer officiellement un processus de dialogue politique entre l'Union Européenne et Haïti. Ce dialogue concerne entre autres des questions relatives à la bonne gouvernance (Etat de droit, Droits de l'Homme, justice, lutte contre la corruption), les investissements et le commerce, la gestion des Finances publiques ainsi que les enjeux régionaux et la collaboration dans les enceintes internationales, précise l'UE dans un communiqué. « L'objectif est d'échanger des informations, d'encourager la compréhension mutuelle et de faciliter la définition de priorités et de principes d'action communs », poursuit le texte.

Les deux partenaires se sont « engagés à approfondir le partenariat solide entre l'UE et Haïti pour œuvrer ensemble à consolider la démocratie, la lutte contre la pauvreté et assurer la croissance en Haïti ». « Aujourd'hui, nous posons les jalons d'un dialogue renforcé impulsé et porté au plus haut niveau », a-conclu M. Perez. Pour sa part le Premier ministre haïtien a « encourager les pays de l'UE à rester engagés aux côtés d'Haïti et leur a transmis les vœux du Chef de l'Etat de consolider les acquis de cette noble coopération basée sur l'amitié et des valeurs communes ». Cette disposition est prise suivant l'article 8 de l'Accord de Cotonu qui fonde le partenariat entre Haïti et l'Union européenne.

<http://hpnhaiti.com/site/index.php/politique/11273-haiti-cooperation-le-dialogue-politique-est-entame-entre-lunion-europeenne-et-haiti>

Haïti - Diplomatie : Déclaration des ambassadeurs de États Membres de l'UE en Haïti

11/12/2013 09:19:22



© HaïtiLibre.com

en Haïti.

Dans le cadre de la Journée Internationale des Droits de l'homme, les ambassadeurs de l'Union européenne présents en Haïti : Klaus Peter Schick, Ambassadeur d'Allemagne, Manuel Hernández Ruigómez, Ambassadeur d'Espagne, Patrick Nicoloso, Ambassadeur de France, Steven Fisher, Ambassadeur du Royaume-Uni et Javier Nino Pérez, Ambassadeur de l'Union européenne ont réaffirmé dans une déclaration conjointe, leur soutien à la promotion des droits de l'homme en Haïti.

Déclaration conjointe :

« À l'occasion de la Journée Internationale des Droits de l'homme, les ambassadeurs de l'Union européenne présents en Haïti réaffirment leur soutien résolu à la promotion des droits de l'homme

La société haïtienne est confrontée à des défis importants parmi lesquels la lutte contre les violences dont sont victimes les femmes, les enfants et les communautés discriminées pour leur orientation sexuelle, ainsi que la nécessité d'améliorer l'administration de la justice en vue de réduire le nombre de détentions préventives prolongées.

Respecter et faire avancer la jouissance des droits de l'homme constitue une responsabilité partagée par tous les acteurs

de la société dont, au premier rang, l'Etat. A ce titre, l'Union européenne salue la volonté réaffirmée du Gouvernement d'Haïti de s'attaquer au problème de la surpopulation carcérale et de la détention préventive.

Protéger les droits de l'homme implique aussi d'en protéger ses défenseurs. L'Union européenne s'inquiète lorsque des organisations de la société civile ou des avocats, qui protègent les droits humains, font l'objet de menaces, voire d'agressions physiques. La fermeté dans l'application des lois, appuyée par une police professionnelle, est à cet égard essentielle pour garantir aux acteurs de la Société Civile d'exercer leur mission dans de bonnes conditions de sécurité.

Dans ce contexte, l'Union européenne réitère son appui à l'État et à la Société Civile pour consolider l'État de Droit. À travers, notamment, son Instrument Européen pour la Démocratie et les Droits de l'Homme (IEDDH), l'UE alloue en moyenne chaque année plus d'1 million d'euros pour soutenir des actions dans les domaines des Droits de l'homme en Haïti. Ces actions sont mises en œuvre essentiellement à travers des partenariats entre les ONG haïtiennes et internationales et visent à renforcer la Société Civile.

Cette année marque aussi le 20ème anniversaire de la Conférence mondiale sur les Droits de l'homme de Vienne. La Déclaration de Vienne et le Programme d'actions subséquent ont confirmé l'universalité des droits de l'homme et mené à des avancées historiques dans leur promotion et leur protection à travers le monde. Cette Déclaration continue d'être une source d'inspiration pour l'UE.

Les droits de l'homme sont au cœur des valeurs et principes qui fondent Haïti et l'Union européenne et continueront à être la pierre angulaire du partenariat fécond qui nous unit. »

<http://www.haitilibre.com/article-10062-haiti-diplomatie-declaration-des-ambassadeurs-de-etats-membres-de-l-ue-en-haiti.html>
